

**UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL  
TARIFS VAE et VES DES DIPLOMES NATIONAUX**

Vote du CA du 27/11/2025

\* VAE : Validation des acquis de l'expérience / VES : Validation des études supérieures

		Falsabilité (aide à la constitution du dossier pour les diplômés sur France VAE)	Accompagnement	Prestation Jury	MONTANT TOTAL	Droits d'inscription nationaux	Frais d'abandon
VAE	Financé par un tiers (Entreprise, CPF, France travail etc...)	800,00 €	2 220,00 €	1 800,00 €	<b>4 820,00 €</b>	OUI	500 (2)
	Non financé (1)	400,00 €	1 110,00 €	900,00 €	<b>2 410,00 €</b>	OUI	500
VAE Doctorale	Financé par un tiers (Entreprise, CPF, France travail etc...)	800,00 €	3 200,00 €	1 600,00 €	<b>5 600,00 €</b>	OUI	500 (2)
	Non financé (1)	600,00 €	1 600,00 €	800,00 €	<b>3 000,00 €</b>	OUI	500
VES	Tout public tarif unique	x	x	800,00 €	<b>800,00 €</b>	OUI	NON

**Précisions des montants et modalités d'application des tarifs VAE**

*Tarifs applicable à compter du 1er janvier 2026*

*Tarifs auxquels s'ajoute le paiement des droits d'inscription en vigueur pour tous les candidats, quel que soit leur profil.*

*En cas de prise en charge partielle, la différence entre le tarif et la prise en charge est facturé à l'entreprise (en totalité) ou au candidat (dans la limite du tarif individuel).*

*Pour les candidats justifiant d'une attestation d'inscription au RSA de moins de 3 mois, seuls les droits d'inscription seront dus*

*Pour les personnels de l'Université Gustave Eiffel, le tarif appliqué sera le tarif pour les personnes non financées, y compris si la DRH prend en charge les frais.*

*(1) Dans le cadre de sa mission de service public, l'Université subventionne les personnes non financées et prends en charge la différence entre le tarif plein et le tarif réduit.*

*(2) Les frais d'abandon ne sont pas facturés par l'université pour les candidats mobilisant leur financement sur la plateforme CPF.*